

SYNDICAT DES EAUX MIRABEL-PIEGROS-AOUSTE

COMPTES-RENDUS DE LA REUNION DU 17 février 2017

Le dix-sept février deux mille dix-sept à dix-huit heures trente, le conseil syndical des eaux MIRABEL-PIEGROS-AOUSTE, dûment convoqué, s'est réuni en son siège, sous la Présidence de Madame Maryline MANEN, en séance ordinaire.

PRESENTS : Maryline MANEN, Lionel BARRAL, Denis Serret (suppléant de Th. GATTO), René BERGIER, Pierre TERRAIL, Denis Benoit (suppléant de L. FAURE), Fabien SYLVAIN

ABSENTS EXCUSÉS : Thierry Gatto, Laurent FAURE

ABSENTS : Gérard FARREYRE, Philippe Soual

SECRETAIRE DE SEANCE : René BERGIER

Mme La Présidente propose au conseil syndical l'ajout d'un point à l'ordre du jour: Intégration de la part variable dans l'indemnité RIFSEEP. Accord unanime des membres présents.

COMPTES-RENDUS DE LA SEANCE DU 20 DECEMBRE 2016

Approuvé par les membres présents

PART VARIABLE DE LA PRIME RIFSEEP

Omise d'être formalisée lors de la séance précédente, la part variable du nouveau régime indemnitaire doit figurer dans la délibération prise à cette occasion et qui sera donc modifiée en ce sens. Accord unanime des membres présents.

OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

Le syndicat n'ayant pas pourvu le poste en charge du secrétariat général laissé vacant au départ de Mme Sazio, il s'avère nécessaire d'y pourvoir à nouveau. Il y a lieu de procéder à une ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et de lancer la procédure de recrutement. Accord unanime des membres présents.

Mme la présidente en profite pour faire le point quant à la situation actuelle du personnel. C'est ainsi qu'un agent de maîtrise est toujours en arrêt pour cause de maladie, un agent administratif sera en disponibilité à sa demande pour 6 mois à compter du 1^{er} mars prochain et un agent technique est toujours en arrêt pour cause d'accident du travail. Le poste affecté à la comptabilité est actuellement pourvu par remplacement en CCD; deux agents en contrat d'avenir ont également été recrutés pour la branche technique.

TARIFS 2017

Une nouvelle grille tarifaire AEP et ASSAINISSEMENT est proposée et adoptée après amendements. Voir le tableau joint au présent compte rendu.

DEMANDE D'AIDE POUR LA REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS AUTONOMES

L'agence de l'eau subventionne sous certaines conditions et à hauteur de 3 000 €, les travaux de réhabilitation (mise aux normes) des systèmes d'assainissement autonomes réalisés par des particuliers. Pour ce faire, le syndicat doit promouvoir et animer cette opération. Les demandes doivent être regroupées et faire l'objet d'un conventionnement avec l'agence de l'eau. Deux conventions ont déjà été faites. Au vu des demandes en cours, il convient de solliciter à nouveau l'Agence de l'Eau. Le syndicat bénéficie lui aussi d'une partie de ce subventionnement pour l'animation de ce programme.

Le conseil émet le souhait que l'information soit largement diffusée, notamment avec l'envoi des factures ainsi que par le biais des revues municipales. Il pourrait également être indiqué par les mêmes voies d'information, le transfert au SMPA du service et des réseaux d'assainissement de la commune d'Aouste depuis le 1^{er} janvier de cette année.

DEMANDE D'EFFACEMENT DE DETTE

Mme la Présidente fait part au conseil de la demande d'un abonné qui a aujourd'hui une dette de 2 894.17€ auprès du syndicat. Cette famille a le RSA comme seul revenu. Considérant que l'essentiel de la dette est dû à des fuites antérieures à la mise en place de la loi Warsmann, il est proposé d'appliquer l'écrêtement correspondant, soit 460€.

Accord unanime des membres présents.

La trésorerie de Crest a aussi alerté le SMPA sur la situation d'une autre personne qui a une dette de 3065.08€. Considérant que cet abonné ne paie pas la totalité de ces factures depuis de nombreuses années et que rien ne justifie ce fait, le conseil syndical, à l'unanimité, refuse d'accorder un dégrèvement.

POINT SUR L'ORGANISATION DU SERVICE

Ce sujet ayant été traité dans cette même séance au point concernant l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif, les conseillers s'estiment suffisamment informés et ne jugent pas utile d'ouvrir à nouveau le débat.

QUESTIONS DIVERSES

Chantier Centre Gaston Buis à Aouste : R. BERGIER demande que soit éclaircie la répartition financière des travaux de déplacement des réseaux humides. D. Benoit précise que s'agissant d'un projet de la commune d'Aouste validé en 2016 (avant le transfert au SMPA des compétences assainissement de sa commune), il va de soi que ce qui concerne les raccordements aux réseaux EU et AEP sera pris en charge par la commune. Le syndicat ne prendra donc en charge que le déplacement de la conduite d'alimentation en eau potable de la maison COSTE. R. BERGIER souhaite que le SMPA soit associé aux réunions de chantier lorsque des points le concerneront. Accord de D. Benoit.

Remerciements : La présidente et R. BERGIER tiennent à adresser leurs remerciements aux services techniques et administratifs des communes d'Aouste et de Mirabel et Blacons ainsi qu'à leurs hiérarchies, pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée lors des difficultés qu'a récemment rencontrées le SMPA.

*La Présidente,
Maryline MANEN*